

# **VOLKSWAGEN**

**GROUP FRANCE**

## **Conditions Générales de Vente et de Livraison des outils spéciaux et/ou équipements de Volkswagen Group France aux opérateurs indépendants**

Date de mise à jour : Septembre 2018

## 1 - Généralités

Les présentes conditions s'appliquent aux équipements et outils spéciaux qui seront vendus par Volkswagen Group France aux opérateurs indépendants. Il est entendu que Volkswagen Group France ne vend aucun outillage ou équipement spécial à des organismes bancaires, organismes de crédit, sociétés de location ou toute autre société ne fournissant pas directement ou indirectement des services de réparation et d'entretien de véhicules automobiles.

Le lieu d'exécution pour toutes les obligations dérivant des présentes conditions est le siège de Volkswagen Group France.

Le droit français s'applique aux présentes conditions ainsi qu'à leur interprétation et exécution.

La juridiction compétente exclusive pour tous les litiges concernant l'interprétation, la validité ou l'exécution des présentes conditions de vente et de livraison est attribuée au Tribunal de Grande Instance de Paris. Volkswagen Group France se réserve cependant le droit de saisir le tribunal compétent de l'opérateur indépendant tant matériellement que territorialement.

## 2 - Création du compte client

Afin de pouvoir acquérir les outils spéciaux et/ou équipements de Groupe Volkswagen France, l'opérateur indépendant doit préalablement être titulaire d'un « Compte Client Comptable » auprès de Volkswagen Group France.

La création d'un compte client auprès de Volkswagen Group France nécessite la fourniture par l'opérateur indépendant des éléments suivants :

- Adresse de facturation complète ;
- Numéro TVA intra-communautaire ;
- Inscription au registre du commerce ;
- Numéro de SIRET.

Ces documents sont à adresser par voie postale à l'adresse suivante :

**Volkswagen Group France**  
Service Equipement et Outillage  
11 avenue de Boursonne BP 61  
02601 Villers-Cotterêts Cedex

A réception de ces documents, le compte client sera créé par Volkswagen Group France. Ce compte client portera une identification à 8 caractères dont les 3 premiers seront : 995

La confirmation de la création de votre Compte Client et son identification seront transmises à l'opérateur indépendant par courrier.

Suite à la création de ce compte, sur la demande de l'opérateur indépendant, et sous réserve du respect des exigences liées à GEKO, Volkswagen Group France procédera à la création d'un « Identifiant GEKO » nécessaire à l'utilisation des fonctions « en ligne » des appareils de diagnostic spécifiques aux marques du Volkswagen Group France. Les détails des exigences liées à GEKO sont disponibles dans le document « Appareils de diagnostic et connexion en ligne pour les opérateurs indépendants ».

### 3 – Procédure de commande des outils spéciaux et/ou équipements

Pour tout renseignement sur le descriptif d'un outil ou d'un équipement spécial, son prix ou sa disponibilité, l'opérateur indépendant peut contacter le Service Outillage de Volkswagen Group France

par téléphone au 03 23 73 77 50

par email : [tccequipement.outillage@volkswagengroup.fr](mailto:tccequipement.outillage@volkswagengroup.fr).

Le Service Outillage de Volkswagen Group France n'enregistrera aucune commande par téléphone. Pour tout renseignement relatif aux appareils de diagnostic (par exemple VAS 6150C, VAS 6160A...), l'opérateur indépendant devra impérativement prendre connaissance du document « Appareils de diagnostic et connexion en ligne pour les opérateurs indépendants »

L'utilisation du bon de commande est une condition nécessaire à l'enregistrement de chaque commande émise par l'opérateur Indépendant. Il est disponible en fonction des marques à l'emplacement suivant :

Marque	Chemin d'accès
Volkswagen	<a href="https://www.volkswagen.fr/fr/services-apres-vente/services/ateliers-independants.html">https://www.volkswagen.fr/fr/services-apres-vente/services/ateliers-independants.html</a>
Audi	<a href="https://www.audi.fr/fr/web/fr/tools/nemo/navigation/footer/operateurs-independants.html">https://www.audi.fr/fr/web/fr/tools/nemo/navigation/footer/operateurs-independants.html</a>
Seat	<a href="https://www.seat.fr/proprietaire/operateurs-independants.html">https://www.seat.fr/proprietaire/operateurs-independants.html</a>
Skoda	<a href="http://www.skoda.fr/services/informations-techniques">http://www.skoda.fr/services/informations-techniques</a>
Volkswagen Véhicules Utilitaires	<a href="https://www.volkswagen-utilitaires.fr/fr/services-apres-vente/ateliers-independants.html">https://www.volkswagen-utilitaires.fr/fr/services-apres-vente/ateliers-independants.html</a>

En cas de réception d'un bon de commande raturé, illisible, incomplet ou erroné, Volkswagen Group France prendra contact téléphoniquement avec l'opérateur indépendant afin de valider un nouveau bon de commande annulant le précédent.

Les commandes liées à l'opérateur indépendant si elles n'ont pas été déclinées par Volkswagen Group France dans un délai de 4 semaines. L'opérateur indépendant ne peut faire valoir aucun droit au titre de commandes rejetées.

L'opérateur indépendant reçoit pour les outils spéciaux et/ou équipements commandés et livrables une confirmation de commande comportant les informations nécessaires.

La confirmation de commande doit être contrôlée immédiatement à réception. Les divergences par rapport à la commande doivent être signalées immédiatement à Volkswagen Group France.

Dans le cas où la divergence n'a pas été signalée par l'opérateur indépendant dans le délai d'une semaine à compter de la réception de la confirmation de commande, la vente est considérée comme conclue sur la base de la confirmation de commande.

Avant l'enregistrement définitif de la commande, Volkswagen Group France vérifiera la disponibilité des références commandées. Dans le cas d'une rupture de stock, l'opérateur indépendant en sera averti. La commande pourra alors être modifiée sur proposition de Volkswagen Group France ou à la demande de l'opérateur Indépendant.

## Important !

Pour toute commande d'un appareil de diagnostic VAS 6150X, VAS 6160X (par exemple : VAS6150C, VAS6160A, ...), un abonnement à la documentation technique est nécessaire à son utilisation basique. L'opérateur indépendant doit souscrire en ligne sur le site erWin un abonnement au logiciel de diagnostic ODIS (Offboard Diagnostic Information System).

## Important !

Par ailleurs, afin de coder l'antidémarrage dans les clefs d'un véhicule, ou l'antivol d'un autoradio d'origine par exemple, une connexion en ligne est nécessaire. L'opérateur indépendant doit se référer à la documentation « Appareils de diagnostic et connexion en ligne pour les opérateurs indépendants ».

## 4- Prix

Volkswagen Group France vend les équipements et outils spéciaux à l'opérateur indépendant aux prix en vigueur à la date de l'expédition.

## 5- Modalités de Paiement

A l'enregistrement définitif du bon de commande dans le compte client de l'opérateur indépendant, une facture proforma est éditée puis expédiée à l'adresse fournie par l'opérateur indépendant titulaire du compte client.

Aucune expédition ne sera réalisée avant réception par Volkswagen Group France du règlement de la facture correspondante par l'opérateur indépendant.

Volkswagen Group France livre les outils spéciaux et/ou équipements moyennant un règlement par l'opérateur indépendant :

- Soit au comptant par virement bancaire avant même leur remise à l'expédition par Volkswagen Group France
- Soit par traite avalisée sur 58 jours à la banque (une confirmation écrite de la banque doit être adressée au Service Comptabilité Client de Volkswagen Group France) dans la limite du plafond d'encours accordé.

Les coordonnées bancaires de Volkswagen Group France à ces fins sont les suivantes :

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

#### Identification nationale

Code banque	Numéro d'agence	Numéro de compte	Clé RiB	Domiciliation
15128	00001	10000000399	64	VOLKSWAGEN BANK Saint Denis

#### Identification internationale

IBAN (Numéro de compte courant international)	BIC (Identifiant code banque)
FR7615128000011000000039964	VOWAFR21

Domiciliation	Titulaire du compte
VOLKSWAGEN BANK Saint Denis	VOLKSWAGEN GROUP FRANCE

L'opérateur indépendant prend à sa charge la totalité des frais liés à ses règlements.

Tout manquement de l'opérateur indépendant à ses obligations de paiement, non régularisé dans un délai de huit jours suite à l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception portant mise en demeure, entraînera de plein droit l'exigibilité immédiate de l'intégralité des créances de Volkswagen Group France.

Des pénalités à un taux d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal seront appliquées en l'absence de paiement ou dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé aux présentes conditions générales de vente.

## **6- Expédition et livraison**

Volkswagen Group France déclenchera l'expédition des équipements et/ou outillages commandés et disponibles qu'après enregistrement du paiement par son Service Comptabilité Client

Les outils spéciaux et/ou équipements commandés par l'opérateur indépendant seront livrés par Volkswagen Group France sur la base de ses capacités de livraison et de son propre approvisionnement ; l'opérateur indépendant s'engage à accepter également des livraisons partielles. Le délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif, Volkswagen Group France se réservant la possibilité de procéder à la livraison avant ou après la date de livraison.

L'opérateur indépendant ne peut invoquer aucun droit né de l'absence de livraison ou d'un retard de livraison dès lors que l'absence ou le retard de la livraison est dû à des événements non imputables à Volkswagen Group France, tels que, par exemple, catastrophes naturelles, cas de force majeure, dispositions administratives, guerre, émeute, interruption des transports, naufrage de navires, grève, lock-out, réquisitions, blocus, incendie, difficultés d'approvisionnement auprès des sous-traitants etc. En cas de dépassement du délai de livraison depuis plus de six mois en raison de ces événements, tant l'opérateur indépendant que Volkswagen Group France sont en droit de mettre un terme à la vente.

En cas de dépassement du délai de livraison depuis plus de trois mois pour des raisons autres que celles mentionnées au paragraphe 2., l'opérateur indépendant peut renoncer à sa commande. Tous autres recours de la part de l'opérateur indépendant sont exclus sauf dans l'hypothèse d'un dol imputable à Volkswagen Group France.

Volkswagen Group France se réserve la possibilité pendant le délai de livraison de procéder à des modifications relatives à la fabrication et/ou aux caractéristiques techniques des produits contractuels. Ces modifications pourront notamment générer une extension du délai de livraison.

## **7- Réception**

L'opérateur indépendant réceptionnera les outils et/ou équipements spéciaux commandés au lieu convenu et à la date annoncée.

Si l'opérateur indépendant ne réceptionne pas les outils et/ou équipements spéciaux durant le délai supplémentaire raisonnable fixé par Volkswagen Group France, Volkswagen Group France est habilitée à réclamer, à l'expiration du délai supplémentaire, des intérêts de retard au taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal calculés sur le prix de la (ou des) facture(s) correspondante(s). Par ailleurs, Volkswagen Group France est également habilitée à mettre un terme à la vente et à réclamer un dédommagement pour le préjudice subi, évalué au minimum à 5 % du prix d'achat augmentés des frais de retour ou d'expédition à un autre lieu des produits.

L'opérateur indépendant ou son mandataire confirmera la remise conforme des produits contractuels en apposant sa signature sur le document de livraison. Les dommages éventuels seront mentionnés sur le document de livraison et à déclarer immédiatement selon les prescriptions de Volkswagen Group France. Les réclamations en raison d'une livraison incomplète ou inexacte seront effectuées auprès du transporteur mandaté par Volkswagen Group France dès la réception de la livraison en remettant les documents prévus à cet effet. Si tel n'est pas le cas, l'opérateur indépendant perd tous ses droits et actions y afférents. Les conditions de garantie sont applicables aux livraisons défectueuses.

## 8- Formulaire de commande

# BON DE COMMANDE EQUIPEMENT - OUTILLAGE SPECIAUX VOLKSWAGEN GROUP France

**A compléter et retourner par Fax au n° 03 23 73 80 37**

Raison Sociale : .....

Adresse : .....

Nom/Prénom : .....

N° de client VGF : 995.....

- Reconnaît avoir pris connaissance et accepte les conditions Générales de vente et de livraison des outillages spéciaux et équipements de Volkswagen Group France (disponibles sur le site internet de la marque).

Référence	Désignation	Prix € H.T.	Quantité	Total € H.T.

Date :

Cachet de l'entreprise

Total € H.T.	
TVA 20%	
Total € TTC	

Signature : .....